



BSH Electroménager - RCS Bobigny B 341 911 790 - 26 avenue Michelet 93400 Saint-Ouen -
Le groupe BSH est titulaire d'une licence pour la marque Siemens, marque déposée par Siemens AG.

Visuel non contractuel

De 50 € à 300 € remboursés*

Du 01/12/2022 au 28/02/2023 inclus, profitez d'une offre spéciale sur une sélection de hottes et tables de cuisson Siemens.*
Faites entrer le design et l'innovation dans votre cuisine avec Siemens.



*Offre limitée aux 3000 premiers participants, voir références et modalités à la suite du document ou en scannant le QR code.

Siemens Electroménager

SIEMENS

Règlement de l'opération n° 23210 « de 50 € à 300 € remboursés sur une sélection de tables de cuisson et hottes Siemens » Offre limitée aux 3000 premiers participants.

1. Société organisatrice

La société BSH Electroménager, SAS au capital de 10 675 000 euros, dont le siège social est situé au 26 avenue Michelet, 93400 Saint Ouen, enregistrée sous le numéro B 341 911 790 du RCS de Bobigny, organise l'opération promotionnelle intitulée « de 50 € à 300 € remboursés sur une sélection de tables de cuisson et hottes Siemens » (Ci-après « l'Opération »). Le groupe BSH est titulaire d'une licence pour la marque Siemens, marque déposée par Siemens AG. L'Opération se déroulera dans les conditions définies ci-après :

2. Acceptation du règlement de l'Opération

En participant à l'Opération, vous reconnaissez que vous avez lu et accepté le présent règlement, et que vous répondez à toutes les conditions d'éligibilité qui y sont décrites.

3. Personnes concernées

Cette Opération est ouverte à tout consommateur qui respecte les conditions suivantes :

- Être une personne physique majeure capable ;
- Ne pas être salarié de BSH ou du/des revendeurs qui bénéficient de l'Opération ;
- Résider en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DOM-COM, ou à Monaco ;
- Avoir acheté entre le 01/12/2022 et le 28/02/2023 inclus, un ou plusieurs produits électroménagers neufs parmi la liste de références ci-dessous détaillée chez un de nos revendeurs participant à l'Opération ;
- S'être fait livrer le(s) produit(s) électroménager(s) concerné(s) par l'Opération à une adresse située en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DOM-COM, ou à Monaco ;
- Respecter les formalités de participation décrites ci-dessous.

4. Formalités de participation

- ACHETEZ simultanément en France métropolitaine ou dans les DOM-COM, ou à Monaco un ou plusieurs produits électroménagers neufs Siemens parmi la liste de références ci-dessous détaillées entre le 01/12/2022 et le 28/02/2023 chez un de nos revendeurs participant à l'Opération ;

Catégorie de produits	Références concernées par l'offre	Montant remboursé
Hottes	LC66BHM50 - LC67BHP50 - LC87KEM60 - LC96BFM50 - LC96BHM50 LC96QFM50 - LC97BHM50 - LC97BHP50 - LC97BHP55 - LI64MA531 LI67RA561 - LI97SA531 - LJ67BAM60 - LJ97BAM60	50 €
Tables de cuisson	EC6A5HB90 - EC6A6PB90R - EC7A5RB90 - EC7A5SB90 - EC9A5RB90 ED611BSB5E - ED631BSB5E - ED631FQB5E - ED651FSB5E ED731FSB5F - EE651BPB1E - EP6A2PB20 - EP6A6CB20 - EP6A6PB20 EP7A6QB20 - EP7A6SB20 - ER3A6AB70 - ER3A6AD70 - ER3A6BB70 ER3A6BD70 - EX375FXB1E - EX611BEB1E - EX611FJC1F	
Hottes	LC87KHM20 - LC87KHM60 - LC98BIP50	80 €
Tables de cuisson	ED851FSB5E - EP9A6QB90 - EX651FEB1F - EX651FEC1M EX651FXC1E - EX652FEB1F - EX677NYV6E - EX731FEC1F	
Hottes	LC87KIM65S - LC91BUV50 - LC97FQP60 - LC98KLP60 - LC98KLR62S LC98KLV60 - LF98BIP50	100 €
Tables de cuisson	EX275FXB1E - EX651LYC1F - EX659FEB1F - EX675LEV1F - EX851FEC1F EX851FEC1M - EX851LVC1F - EX851LYC1F - EX859FVC1E - EX877LVV5E EX877NVV6E	
Hottes	LC91KWW60 - LC97FVW60 - LR96CAQ50 - LR97CAQ20	150 €
Tables de cuisson	EX875KYV1E - EX875KYW1E - EX875LYV1E - EX975LVV1E - EX975LXC1F	
Hottes	LF16VA570 - LR26CBS20	200 €
Tables de cuisson	EX878LYV5E - EX975KXW1E	
Hottes	LD88WMM66 - LD98WMM60	250 €
Table de cuisson	EZ977KZY1E	300 €

OFFRE BONUS : pour l'achat simultané chez un même revendeur d'une table et d'une hotte = 50 € supplémentaires remboursés !

Exemple : pour l'achat d'1 table de cuisson EX875LYV1E et d'1 hotte LC97FVW60 = 350 € remboursés.

Règlement de l'opération n° 23210 suite

- RENDEZ-VOUS SUR LE SITE <https://www.siemens-home.bsh-group.fr/offre2022-cuisson> entre le 01/12/2022 et le 28/02/2023 inclus, afin de vérifier le compteur de participation. Offre réservée aux 3000 premiers participants. Il est impératif de s'être pré-enregistré sur la plateforme en ligne pour que la participation soit reconnue comme valide.
- COMPLÉTEZ LE BULLETIN DE PARTICIPATION DISPONIBLE EN LIGNE en indiquant vos coordonnées personnelles, IBAN/BIC et la référence du/des produit(s) acheté(s) qui bénéficie(nt) de l'Opération. Pour chaque appareil, renseignez la référence E-NR (composée de lettres/chiffres) figurant sur la plaque signalétique. La plaque signalétique se trouve à l'intérieur ou au dos de votre produit. Pour vous aider à localiser la plaque signalétique de votre produit, rendez-vous sur : <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr/nos-services/aide-en-ligne/plaque-signalétique>
Si vous ne disposez pas encore de votre/vos appareil(s), vous pouvez sauvegarder votre participation en ligne et revenir ultérieurement pour compléter votre dossier dès réception de votre/vos appareil(s).
- REPONDEZ AUX QUESTIONS posées sur votre expérience d'achat (étape obligatoire pour valider votre participation).
- TÉLÉCHARGEZ VOTRE PREUVE D'ACHAT (facture ou ticket de caisse).
Entourez impérativement les références exactes des produits concernés, la date d'achat et l'enseigne.
Si vous n'avez pas reçu votre/vos appareil(s) et votre facture avant le 28/02/2023, vous pouvez sauvegarder votre participation en ligne. Vous recevrez alors un email de confirmation. Dès réception de votre/vos appareil(s) et/ou de votre facture, vous pourrez cliquer sur le lien situé en bas de l'email d'inscription pour compléter et finaliser votre inscription. Toutefois, votre inscription doit être finalisée sur la plateforme en ligne au plus tard le 31/08/2023. Veuillez noter que si votre facture est datée après le 28/02/2023, il est impératif de fournir un justificatif (bon de commande ou email de confirmation de la part de votre revendeur) attestant de la commande effectuée entre le 01/12/2022 et le 28/02/2023.
- VALIDEZ VOTRE PARTICIPATION. Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 6 à 8 semaines environ après réception de votre dossier conforme et complété par les éléments mentionnés ci-dessus. Vous pourrez accéder au suivi de participation en vous rendant sur : <https://odr-tables-hottes-dec2022-fev23.offre-promotionnelle.fr/suivi-de-participation> Le participant doit avoir pris connaissance du règlement et en avoir accepté les dispositions. Il devra également accepter et se conformer aux instructions des conditions générales d'utilisation du site internet.

5. Conditions générales

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de six (6) à huit (8) semaines environ à réception et validation de votre dossier complet et conforme. Offre non cumulable avec toute autre opération portant sur le même produit.

Frais de participation non remboursés. En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix de vente total du/des appareil(s) pour le(s)quel(s) l'offre s'applique (prix indiqué sur votre facture à l'exclusion de tous frais, frais accessoires, frais de livraison, etc.). Si le Participant achète plusieurs appareils éligibles à l'Opération, il est possible de cumuler les remboursements, toutefois le bonus de 50 € s'appliquera uniquement pour l'achat simultané d'une table de cuisson et d'une hotte parmi la sélection détaillée à l'article 4 ci-dessus.

Offre limitée à une seule participation par foyer (même nom et/ou même adresse). Toute demande incomplète, illisible ou non-conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ne permettant pas de vous contacter entraîneraient l'annulation de la participation concernée. Les documents que vous communiquez pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués. BSH Electroménager se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. La Société Organisatrice pourra annuler l'Opération s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique, dans le cadre de la participation à l'Opération ou à l'aide d'un automate destiné à modifier la participation à l'Opération. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer le remboursement aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Règlement de l'opération n° 23210 suite

6. Responsabilité de la Société Organisatrice

Dans l'hypothèse où la Société Organisatrice se trouverait dans l'impossibilité de permettre au participant de bénéficier de sa dotation, de manière partielle ou intégrale, notamment en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté (notamment en cas d'homonymes), ou si les circonstances l'exigent, sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler la présente Opération si des circonstances indépendantes de leur volonté les y contraignent. Ces changements feront toutefois l'objet, dans la mesure du possible, d'une information préalable par tous les moyens appropriés.

Il est rappelé aux participants qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Par conséquent, en cas de dysfonctionnement du réseau Internet (notamment encombrement du réseau, actes de malveillance) ou de problèmes informatiques (notamment liés à l'acheminement de courrier électronique, contamination par d'éventuels virus ou intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants à l'Opération), la Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tout dommage causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

7. Données personnelles

Les informations recueillies sur le site d'inscription font l'objet d'un traitement de données personnelles et sont destinées à la Société BSH Electroménager, responsable de traitement, située 26 avenue Michelet 93400 Saint-Ouen, aux fins de la gestion et l'exécution de l'Opération. Les bases légales sont le contrat (participation à l'offre promotionnelle), le consentement (souscription à une newsletter) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes). Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de l'opération et dans la limite de trois années, sauf si une durée plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire.

Les données font l'objet d'une saisie par un prestataire au Maroc. Ce pays étant situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Vous pouvez en obtenir une copie en vous adressant à hcd_comite_securite@highco-data.fr

Pour obtenir plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles et l'exercice des droits dont vous disposez, vous pouvez consulter la politique de confidentialité des données de BSH Electroménager sur le site internet : <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr/juridique/politique-protection-des-donnees>

Si vous avez donné votre consentement à recevoir de la prospection commerciale par voie électronique, vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment en cliquant sur le lien de désinscription indiqué en bas du mail que vous avez reçu ou en cliquant directement sur [ce lien](#)

Les données collectées sont indispensables pour participer à l'Opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront leur droit d'effacement ou d'opposition avant la fin de l'Opération seront réputées renoncer à leur participation.

8. Litige

La loi applicable est la loi française. Tout litige né à l'occasion de la présente Opération et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents. Pour toute question concernant cette Opération, vous pouvez contacter **notre hotline au 09 80 10 81 14** (appel non surtaxé) ou vous rendre sur le site Internet

<https://conso.highco-data.fr/>

Enfin, dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent règlement serait déclarée nulle et non avenue, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité du règlement lui-même.

Pour plus d'informations sur notre gamme de produits et sur notre entreprise, connectez-vous sur

<https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr/>